

# Face à Bart De Wever, Charles Michel a renoncé à la volonté des pères du libéralisme

BRUXELLES 11/12 20:06 (BELGA)

"Charles Michel n'a même plus la volonté des pères du libéralisme qui savaient que le pouvoir judiciaire est l'ultime garant de la dignité humaine, des libertés et des droits fondamentaux", a indiqué dimanche à Charleroi le président de DéFI Olivier Maingain en clôture d'une semaine marquée par une vive polémique sur les fondements de l'Etat de droit, suscitée par la N-VA.

Olivier Maingain a dénoncé le silence de Charles Michel, "premier ministre fantôme d'un Etat en perdition". Il a égratigné un chef de file réformateur en qui il voit "le plus zélé serviteur" d'une N-VA qui "dicte sa loi", à travers les diktats de son président Bart De Wever, et les agissements de Theo Francken, "l'ami du Vlaams Belang" qui "nargue la justice et insulte le devoir des juges".

Plus généralement, M. Maingain a égréné les multiples renoncements du MR dans un gouvernement qui organise l'"appropriation de la Belgique par la Flandre": la réforme de la politique scientifique et spatiale qui est une "mise à sac des entreprises wallonnes", l'"abandon du rail en Wallonie", l'externalisation de pans entiers de la Défense dont DéFi craint qu'elle ne profite à la Flandre, l'atteinte au rayonnement des institutions culturelles à Bruxelles.

Avec le CD&V, la N-VA met en place le confédéralisme qui revient en définitive à placer "la totalité des pouvoirs au service de la Flandre", a relevé M. Maingain.

Pour le président de DéFI, cette évolution est aussi rendue possible par la faiblesse d'un MR "empêtré dans les affaires douteuses".

Après Kubla au Congo, voilà De Decker au Kazakhstan. Cette affaire "heurte de plein fouet la haute conception du sens de l'Etat", a-t-il asséné. Pour lui, le MR ne vaut pas mieux en la matière que l'ancien PS de Jean-Claude Van Cauwenberghe et ses dérivés en matière de gouvernance.

DéFI a lancé dimanche un certain nombre de propositions visant à améliorer les règles de bonne gouvernance en Wallonie et à Bruxelles. Celles-ci seront débattues lors d'un congrès en février.